

Contenu

DOCTRINE revues tous éditeurs depuis 1993
JURISPRUDENCE toutes juridictions (sauf 1ères instances)
LEGISLATION

Doctrine : références bibliographiques
Jurisprudence : Texte intégral

Accès

<http://www.univ-reims.fr/bu> → rubrique « Bibliothèque numérique »

Page d'accueil

Liste alphabétique des revues (et accès aux références d'articles) Liste alphabétique des auteurs (et accès aux références de tous leurs articles)

ledoctrinal

Liste des revues

Liste des auteurs

Rechercher dans Le Doctrinal



6815 notices ajoutées depuis le 07/06/2022 | Nombre total de notices : 579840

RECHERCHE EXPERTE

Saisie des mots de recherche

Accès à la recherche avec opérateurs booléens

Liste des Résultats

Résultats par types de documents

Notices de revues (119)

Jurisprudence (500+)

Textes de loi (500+)

Filtres

Réinitialiser

Trier par

Pertinence

Antéchronologique

Chronologique

Borner une date

Date min.

Date max.

Filtrer par thématiques

Droit civil 13

droit social 8

Droit médical 6

Filtrer par revues

Filtrer par revue

Les Petites Affiches 21

La Gazette du Palais 15

Recueil Dalloz Sirey 8

Limitation des résultats par date ou thématique

Limitation des résultats à une revue

- Sélectionner toutes les notices
- Handicap de naissance** : "Le point sur l'application du dispositif anti-Perruche par les juridictions Chronique
01-10-2013 - Journal de Droit de la Santé et de l'Assurance Maladie (JDSAM) - N° 3 - p. 57-62 morlet-haidara,lydia
- Naissances handicapées** et responsabilité. Recherche sur l'impact de l'arrêt "Perruche" sur la matière d'assurance médicale
[http://www.gip-recherche-justice.fr/IMG/pdf/RD21.pdf]
22-09-2005 - Lettre Recherche droit et justice - N° 21 - p. 6 labrusse-riou, catherine

Résultats de la doctrine

Titre La mise en œuvre de la procédure de licenciement pour faute en cas d'absence du salarié		Commentaires Jurisprudence 1116 ; Arrêt partiellement reproduit
Auteur(s) Jean-Yves Kerbourc'h		Mot(s) clé(s) Relations collectives salarié protégé, licenciement d'un salarié protégé, expiration de la période de protection, autorisation de l'inspecteur du travail, date de convocation à l'entretien préalable, nullité du licenciement prononcé postérieurement, envoi avant l'expiration de la protection, indemnisation, compétence de l'inspecteur du travail, absence de protection, autorisation administrative de licenciement, date des faits, article L. 2411-10 du Code du travail
Revue JCP S (édition sociale) anciennement revue Travail et protection sociale		Références Cass. soc., 16-02-2022, n° 20-16.171, F-B, Cassation
Date de publication 19-04-2022	Numéro 15 - p. 34-38	

Accès au texte intégral des références citées (jurisprudence ou textes de loi)

Résultats jurisprudence

- Historique du contentieux (avec accès au texte intégral des autres arrêts)
- Abstract puis texte intégral de l'arrêt
- Plan pour naviguer dans le texte de l'arrêt

Décision consultée

Contentieux 3

2021	Cass. soc., 23-06-2021, n° 20-13.762, FS-B, Cassation partielle
2019	C.A. Angers, 06-06-2019, n° 19/03443, Confirmation
2015	CPH ANGERS, 05-11-2015, n° 14911

Cass. soc., 23-06-2021, n° 20-13.762, FS-B, Cassation partielle

Article L1332-4, C. trav. Enquêteur Cause sérieuse Supérieurs hiérarchiques Poursuite disciplinaire Prescription de l'action Voir plus

Abstract

Mots-clés : employeur • supérieur hiérarchique • pouvoir disciplinaire • faits fautifs • prescription • point de départ • sanction L'article L. 1332-4 du Code du travail octroie à l'employeur un délai de deux mois à compter du jour où il a connaissance d'un fait fautif pour engager des poursuites disciplinaires. ► Selon l'article L. 1332-4 du Code du travail, aucun fait fautif ne peut donner lieu à lui seul à l'engagement de poursuites disciplinaires au-delà d'un délai de deux mois à compter du jour où l'employeur en a eu connaissance ; L'employeur s'entend non seulement du titulaire du pouvoir disciplinaire mais également du supérieur hiérarchique du salarié, même non titulaire de ce pouvoir.

PLAN DE LA DÉCISION

- Abstract
- Entête
- Parties
- Composition
- Faits
- 1^{er} Moyen
- 2^e Moyen
- 1^{ère} Motivation
- Dispositif
- Moyens Annexes

Syntaxe Recherche

- Les mots sont automatiquement recherchés au féminin et au pluriel
- santé sécurité → recherche des 2 mots individuellement
- « code de procédure » → recherche de l'expression exacte

Exploitation résultats

Récupération des documents :

